

COMPTE RENDU DE LA REUNION BUREAU du 20 mars 2025
--

Etaient présents :

Président – Jean-Claude REFFAY
Président d'honneur – Francis BAILLARGEAUX
Vice-président – Antonin HUE
Commission arbitrage – Claude Olivier ANDRE
Trésorier - Stéphane MICHEL
Secrétaire adjointe – Nathalie REGINAUD
Commission logistique – Patrick THERASSE
Commission jeune – Romain TOURAINE
Consultante – Marie CHEVREAU

Invités : Jessica GADIN – Thiago PICORETI NAKAHARA – Sabine VIEREN

OUVERTURES DE METTRAY :

Patrick ouvre le lundi et vendredi
Francis ouvre le mardi et le jeudi
Marie ouvre le lundi, mercredi et le jeudi
Jean Claude ouvre le samedi après midi 13 heures
Le samedi et dimanche matin sur demande des archers, Stéphane peut ponctuellement ouvrir.
Antonin peut fermer tous les jours – sauf certains mardis (déplacements).

Le président a envoyé un mail à l'ensemble des licenciés pour connaître leur avis sur le terrain, et faire un retour sur les modifications qui pourraient être apportées, afin que les doléances soient remontées à la mairie : sanitaires, éclairage, transports des mineurs : déplacements sorties école / terrain Mettray, stockage du matériel (actuellement stocké dans 4 endroits différents sur les communes de St Cyr et Mettray).

Antonin demande que le matériel mis en place sur le terrain par un archer soit rangé par l'archer à la fin de sa session ou le dernier utilisateur de la cible. Le matériel doit être correctement rangé dans la cabane : respect des règles.

Boitier à clefs sur la cabane (à code) : pour et contre. Contre : la clef d'ouverture du terrain est une clef universelle de tous les terrains sportifs de la commune. La mairie a déjà refusé cette option.

PRESENTATION PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA STRUCTURE

Marie présente le document qu'elle a réalisé pour la demande d'un nouveau terrain auprès de la commune. Elle a synthétisé l'existant, et les besoins réels des archers. Elle reprend les différents points négatifs et compare avec les terrains existants sur le département. Elle reprend les obligations de sécurité exigées par la fédération. Une réunion devrait avoir lieu prochainement en mairie.

TENUES CLUB

Antonin présente le BAT de la veste du Club – identique au tee-shirt – établi par la société ADN Sport, le devis de 35 vestes s'élève à 1365 euros TTC, soit 40 euros la veste.

Une information à diffuser à tous les archers : sur le site du club une « boutique » a été créée pour les ventes de matériel d'occasion, et les achats des « textiles » du club (tee-shirt). Des nouveaux produits « textiles et accessoires » seront prochainement proposés aux archers sur cette boutique (bob, sac, veste... etc).

Une demande a été faite par des archers pour des « écussons » du club (avec velcro) pour mettre sur les valises d'arc. Antonin va faire établir un devis.

Pour les prochains concours, Claudio propose de faire des tee-shirts simples avec le mot « bénévoles » dans une couleur vive.

SITE « INTERNET » CLUB – PRESENTATION PAR ANTONIN :

Sur le site dans « infos pratiques », un PDF sera mis en place pour les inscriptions au concours (didacticiel pour les nouveaux archers, ou les parents des archers mineurs).

Le championnat départemental a reçu des avis positifs de tous les clubs, du département et de la région. Rémi Colin a proposé que le club organise le championnat régional « Jeunes » 2026. La décision doit être prise ce soir. Le matériel qui a été acheté pour le championnat départemental sera amorti par la réalisation de cet évènement.

***Vote à mains levées :
à l'unanimité le bureau vote la réalisation de ce championnat.***

Un prévisionnel devra être établi pour l'organisation : réservation de salle, location pour la buvette, véhicule, etc....

TOURNOI « POUSSINS »

Combien y a t il de « médailles » pour les podiums ? Aux trois premiers de chaque catégorie, soit 9 médailles (à contrôler)

Marie a travaillé avec le club de La Croix en Touraine (Jean Baptiste Dubois) pour faire un règlement unique pour la réalisation des « tournois poussins » - feuille de marque, feuille de poules, feuille de matchs.

Une erreur de date a été remarquée sur le mandat. Jean Claude doit faire un mail à la fédération et sur la région pour corriger sur les sites la date.

Buvette, et demande de participations aux parents : gâteaux à partager.

Claudio informe que sur le calendrier arbitral la date est erronée – Ce sont 2 arbitres stagiaires qui seront présents (Loïc, Karen et Kylllyann encadré par Claudio).

CONCOURS 3D

Date à fixer pour le premier repérage dimanche 23 avril par ClaudO, Jean-Claude et Patrick, et le deuxième sera fait le 30 mars.

Récompenses pour les jeunes : médailles jusqu'à la catégorie U18. Pour les catégories à compter de U21 lots à récupérer à la Ferme du Mûrier, récompenses pour les arbitres : 2

Pour l'électricité : le groupe électrogène sera emmené par sécurité. Un branchement avec une rallonge chez le voisin est prévu.

Prendre les distances de l'année précédente pour le positionnement des « cibles » et piquets sur le terrain.

Relance pour des bénévoles à faire : vendredi, samedi et dimanche (installations et désinstallations des cibles).

CONCOURS TAE :

Concours du 14 et 15 juin – Terrain Bechellerie – faire une relance du terrain avec le traçage du pas de tir par la mairie, tables, chaises, barnums et lumière (clefs pour le tir nocturne) (mail à l'initiative de Marie) – Mandat à faire : Antonin envoi les modèles à Marie pour la rédaction du mandat.

Prévoir la résa du 20m3 avec haillon, des devis doivent être demandés auprès des différents loueurs locaux – pour le vendredi à partir du 17 h à restituer le lundi 16 (2 conducteurs : J.C. et Claudio).

Récompenses : dossier de partenariat à renvoyer par Marie (Ferme du Mûrier=). Identiques au concours 3D (24 podiums TAEI / 24 podiums TAE : 150 récompenses à prévoir (médailles jusqu'à U18 et lots à partir du U21), récompenses arbitres : 5.

Buvette TAE : frites / sandwich / saucisses-merguez / crêpes – voir pour faire un « menu » comme au départemental.

Prévoir des cartons pour les cibles – Les blasons sont commandés à L'Archerie du Centre. 22 cibles.

QUESTIONS DIVERSES :

Stéphane signale que son remplacement nécessite des rendez-vous auprès de la Banque (cartes bancaires, chéquiers).

Une passation de la trésorerie en tuilage avec les nouveaux trésoriers se fera sur la fin de l'exercice (Jessica et Thiago).

Sabine VIEREN prend le poste de Secrétaire.

Nathalie annonce que pour des raisons personnelles, elle quitte également le bureau, et ne reprendra pas sa licence pour l'année prochaine. Elle essaiera néanmoins de continuer à tenir son rôle de bénévole auprès du club.

Quelque soit les achats et leurs montants, ils devront être votés par le bureau. Les chéquiers et titres de paiement seront remis aux trésoriers.

Vote à mains levées : UNANIMITE.

Nathalie propose une journée ou soirée récréative au sein du club comme celle organisée l'année dernière avec les bénévoles et membres du Club. Une date reste à fixer.

Début de la réunion : 19 h 48

Fin de réunion : 22 h 30

La prochaine réunion est fixée le 10 Avril 2025 (concours 3D)